

## Christelle JOUTEAU

**CHRISTELLE JOUTEAU** – Comment on devient avocate en droit des étrangers ?

Je crois que c'est un sentiment de... d'injustice, un sentiment de... de révolte... Pour ma part, j'ai commencé à exercer en 1993 et je vais vous surprendre, j'ai commencé par du droit du crédit à la consommation, donc ça n'a rien à voir... Et puis j'ai fait ma collaboration pendant cinq ans, et ensuite, où j'étais plus installée et... à mon compte, où j'avais ma clientèle personnelle... il s'est avéré que j'avais une clientèle de particuliers, beaucoup d'étrangers.

C'est le hasard « qui a fait que ». Un premier dossier en amène un autre... Et puis petit à petit, on est arrivé à une période, 2001, où, je ne sais pas si vous vous souvenez, il y avait des... des renvois groupés, on appelait ça, les... les fameux... les renvois par charters, les charters de Bulgares, à l'époque, de mémoire. Et on a eu un tel sentiment d'injustice... parce que il y avait... c'était violent ! C'était très, très violent, et c'était très déséquilibré comme rapport de force... Et on a ressenti le besoin d'organiser, en fait, une défense collective, parce qu'on avait en face de nous une grosse machine, avec l'administration, et donc on a ressenti le besoin de s'organiser, parce que c'était des... des... de multiples... requérants, parce que c'était... c'était tous les quatre matins où il y avait ces charters qui partaient, et on a eu... on s'est sentie démunie. Donc on s'est organisé... on était une poignée d'avocats au tout début... on devait être une petite dizaine, qui sont toujours là d'ailleurs, c'est les... les... les militants de base de... de l'Institut de Défense des Etrangers qui... qui... qui sont toujours présents et très actifs. Voilà, donc on a organisé cette défense et ça nous a permis de remporter quelques petites victoires et de faire annuler des petites choses et de, petit à petit... ré équilibrer le rapport de force. Donc c'est véritablement... je crois que c'est ça, c'est les charters des Bulgares qui m'ont... qui m'ont sensibilisée à la question plus que plus. J'avais déjà; évidemment, une... une sensibilité personnelle. Mais là, on a ressenti le besoin impérieux de s'organiser.

Alors l'IDE, c'est une... c'est une émanation de l'ordre, nous ne sommes pas en association, nous ne sommes pas autonomes, nous n'avons pas de budget autonome avec... forcément, une indépendance totale... Néanmoins je reconnais que... l'ordre, est plutôt bienveillant vis-à-vis de l'Institut de Défense des Étrangers, parce que, on est, en quelque sorte, la vitrine sociale... de cette profession... qui n'a pas forcément une très, très bonne image, hein. La profession d'avocat on en a une image un petit peu, parfois, enfin même souvent, très faussée, et... ça permet de réhabiliter un petit peu l'image de la profession. Donc on a vraiment une écoute attentive et une bienveillance, encore une fois, de l'ordre, qui s'engage à nos côtés. Parfois, on... perd un peu, du fait de ce statut... un peu bâtard, on perd un peu d'indépendance et donc de véhémence. On peut pas aller aussi loin qu'on l'aimerait parfois. Après... on peut parfaitement, sur un plan individuel, adhérer à certaines associations et militer pur et dur ! Là c'est vrai qu'on est un petit peu tenu dans un cadre plus... plus soft, plus juridique et plus lissé, on va dire.

### **ENQUÊTRICE - Et comment ça a démarré l'IDE ? Comment vous l'avez créée, en fait ?**

Tout... tout simplement en allant voir le bâtonnier, en lui faisant état de mon désarroi face à ces contentieux... groupés... Mon impuissance, et j'ai... j'ai... j'ai eu besoin d'aller chercher le soutien de l'ordre, pour poser les choses vis-à-vis de la préfecture, pour poser les choses vis-à-vis du ministère, j'ai eu besoin d'être étayé, un petit peu, par une institution, et mon bâtonnier me semblait être le... le mieux à même de... d'être cette... cette béquille ! Et de fait, il a complètement suivi, il a complètement adhéré, il...voilà, il m'a donné carte blanche.

Au début, une petite poignée d'avocats, on s'est organisé à recevoir, donc, les Bulgares... c'était aussi pendant un congrès du SAF, syndicat professionnel et on avait donc des avocats sur Bordeaux, des avocats d'un petit partout en France, puisqu'on organisait ce congrès du SAF ici sur Bordeaux. Donc je me souviens de cette mobilisation, de cette émulation, de tous ces avocats. On s'est regroupé dans

la bibliothèque pour essayer de trouver des moyens d'annulation, on y a tous travaillé, Bordelais et, en dehors de Bordeaux et... et voilà. Et donc, ça a donné une action... très, très forte. Très, très forte émotionnellement et puis... puis qui... qui... voilà, qui nous a permis de plaider jusqu'à pas d'heure le soir. C'est... c'est des moments... qui sont intenses.

### **C'est beaucoup un lieu d'échanges ?**

Ça n'est quasiment qu'un lieu d'échanges. En dehors de... l'aspect purement organisationnel où on fait des... des permanences, que ce soit pour le centre de rétention, que ce soit pour le tribunal administratif, le JLD, ou des consultations aussi, on donne des consultations gratuites dans nos cabinets. Donc il y a cet aspect purement organisationnel, et puis il y a, effectivement, des lieux d'échanges... On a des exercices qui sont très individualistes et... et on a toujours besoin d'échanges. Alors maintenant on a l'outil internet qui nous permet plus régulièrement d'échanger nos jurisprudences, les décisions qu'on obtient, les bonnes comme les mauvaises d'ailleurs. Et puis on réfléchit tous ensemble, on se forme, on s'auto forme, on se... on se déforme, on se transforme... Mais c'est toujours des échanges, toujours, toujours.

### **Vous parliez tout à l'heure des... associations militantes avec lesquelles vous avez travaillé.**

Oui.

### **Donc ce sont quasiment toujours les mêmes depuis... depuis toutes ces années ?**

Oui, oui, oui. Ce sont nos... nos partenaires privilégiés. C'est eux qui nous alertent. C'est qui nous... qui nous secondent aussi, quelque part, aussi, parce que on est très complémentaires en définitive. On ne peut pas être sur le quotidien, forcément, comme eux peuvent l'être... même si certains on les voit tous les jours dans nos

cabinets... Donc c'est vraiment très complémentaire comme action, il n'y a vraiment aucune...

### **Qui sont ces associations ?**

Oh, toujours les mêmes je dirais. Donc on a l'ASTI, on a la CIMADE, on a... Médecins du monde, on a... je vais en oublier, mais... la Ligue des Droits de l'Homme, évidemment. Enfin, c'est... c'est toujours les mêmes qui orbitent autour des populations démunies. On les retrouve sur le contentieux des étrangers, on les retrouve sur le contentieux du logement, on les retrouve sur le contentieux des populations... qui sont oubliées !

On peut parler de persécutions, hein, pour certains. Moi j'ai encore reçu ce matin... une Comorienne, avec trois enfants, elle est seule, à la rue. Donc, y'a quand même des... des gros soucis... d'hébergement en l'occurrence, mais à côté de ça, de titres de séjour. Enfin, je veux dire, c'est... tout est lié, donc en définitive on retrouve toujours les mêmes interlocuteurs, les mêmes intervenants.

### **Qui paie pour ces gens seuls et à la rue quand ils viennent vous voir ? Quand ils viennent voir un avocat ?**

Alors on a le budget de l'aide juridictionnelle, qui se réduit comme une peau de chagrin... Il faut quand même avoir conscience qu'on est à peu près le seul contentieux qui a été... qui a vu son indemnisation diminuer, et je parle d'indemnisation, hein, pas de... de... de paiement de... de rétribution. C'est vraiment une indemnisation, donc c'est déjà pas... pas généreux, loin s'en faut, et... outre le fait que le contentieux est de plus en plus complexe, le contentieux est de plus en plus... fouillé, enfin, vraiment, on... on a un boulot monstre sur ces contentieux-là, et bien notre indemnisation diminue. Et, encore, quand on a droit à l'aide juridictionnelle, hein. Parce que, si... alors, bon, il y a le contentieux des étrangers purs, le titre de séjour, où là, effectivement, on ne demande pas... de justifier d'un titre de séjour pour avoir l'aide juridictionnelle, puisque c'est précisément... l'objet

du litige. En revanche, la dame qui est venue me voir ce matin pour sa question d'hébergement, on va lui demander un titre de séjour, puisque ça n'est pas relatif, le... le... le... le débat ne va porter sur ce titre de séjour... Donc, voilà, je vais travailler, un petit peu bénévolement, hein [rires]. Il y a beaucoup de bénévolat.

C'est un contentieux où on est nécessairement très impliqué. Donc il y a, le volontariat, un peu de bénévolat, après il faut qu'on... qu'on fasse quand même tourner des... des cabinets, hein, donc... voilà. Mais, on... on est loin de rouler sur l'or, malgré ce que laisse entendre le rapport de l'IGA, là, du mois de septembre, je ne sais pas si vous en avez eu connaissance, qui stigmatise, très précisément, les avocats qui font de la défense des étrangers, pour dire que nous sommes des profiteurs, que nous pillons les finances de l'État et incite les juges administratifs à réduire les indemnités qui peuvent nous être allouées au terme des décisions de justice.

C'est parfois décourageant et c'est parfois extrêmement stimulant. Parce qu'on se dit que quand on arrive à ce genre d'accusations, c'est que quelque part, on dérange, c'est que quelque part, on est efficace. Et que... on ne porterait pas ce type d'attaques extrêmement basses, si, effectivement, nous avons un travail qui... qui... qui n'apportait rien, qui ne contrariait rien.

**Parmi les grands dossiers sur lesquels vous avez travaillé, il y a eu la décrystallisation des pensions des anciens combattants. Est-ce que vous pouvez un peu me parler de cette... cette expérience, de ce...**

Belle expérience que ce... ce combat-là. Très, très belle expérience qui... a été initiée, de mémoire, en 2009... Le tout début, ce devait être même précisément le 12 avril 2009, ça devait être ça.

Novembre 2008 on a commencé à travailler avec les associations... là il y avait la Ligue des Droits de l'Homme, il y avait... la CIMADE également, je crois. Plusieurs associations qui... qui étaient avec nous, à travailler. Et novembre 2008, on... on a

réalisé une injustice qui touchait, donc, ces anciens combattants, dont on n'avait absolument pas, nous, connaissance, hein, de cette injustice-là, enfin, pour nous, voilà, il y avait un ancien combattant, une prestation à mettre en face.

Et il y avait notamment la pension militaire de retraite qui était cristallisée, c'est-à-dire qui était figée, simplement du fait de la nationalité... de cet ancien combattant. Et... cette personne avait beau vivre en France, dans des conditions... assez misérable... et humainement et matériellement... cette personne avait beau vivre en France, elle percevait une pension qui était de l'ordre de dix fois inférieure à celle qu'aurait perçu un ancien combattant français. Et quand on a été informé de... de... de cette inégalité... donc nous nous sommes réunis, nous avons travaillé, nous avons vérifié, effectivement, cette information, nous avons... étudié sous quel angle, effectivement, on pouvait... tenter d'obtenir son annulation, parce que... parce qu'on en comprenait pas très bien le fondement... légitime, enfin... il n'y avait aucune légitimité à cette discrimination, et c'est sur cette base-là qu'on a initié, donc, un groupe de travail avec les associations, là encore une poignée d'avocats de l'IDE. On a fait un groupe de travail spécifique, on était six.

Et puis, on a eu aussi l'aval du Conseil régional, qui a embrayé aussi sur ce groupe de travail, qui nous a fourni toute l'assistance logistique, qui a été très, très importante, hein, en deux mille... neuf... je crois que c'est ça, 2009, bon je me trompe d'année, et... avril 2009, 12 avril, en tout cas je me souviens, et on a organisé au Conseil régional, le Conseil régional nous a reçu dans son grand amphithéâtre... on avait fait passer le maximum d'informations... auprès des populations qui pouvaient être concernées, puis après le bouche-à-oreille a fait énormément. Et puis ce 12 avril, on voyait converger vers le Conseil régional des petites grappes d'anciens, comme ça, qui arrivaient en trottinant, assez alertes quand même, hein, et... qui arrivaient, petits pas, petits pas, et puis de plus en plus. Et l'amphi était plein, l'amphi était plein, gavé... d'anciens combattants qui... avaient répondu à l'appel. Alors, cette réunion du 12 avril, c'était une réunion d'information, qui se voulait, effectivement, de prise de contact et d'information.

On a été très surpris du nombre... de personnes que nous avons réussi à toucher et... à l'issue de cette réunion d'information, où se sont exprimés... beaucoup d'interrogations, mais aussi beaucoup de colère... de la part de ces anciens combattants. Et... et donc on... on les a reçu ensuite individuellement.

On en a retenu 66, de mémoire... qui présentaient les caractéristiques de cette discrimination qu'on... qu'on souhaitait attaquer et faire discuter devant le tribunal. Donc nous avons reçu ces 66 personnes... individuellement, ensuite, dans nos cabinets, pour constituer véritablement le dossier, alors avec livret de pension, tout... ils venaient avec leurs cartes déchirées, reconstituées, enfin, des documents de... de... d'archives, hein, pour le coup, vraiment des choses... très anciennes.

### **Pour la plupart, de quelle nationalité étaient-ils ?**

Marocaine. Pour nous, nous avons... un Sénégalais, et sinon c'était des Marocains. Beh, sur Bordeaux il y a une très forte communauté marocaine et puis il y a aussi la péri de Bordeaux qui centralise les paiements des Marocains. Après, d'autres régions ont sans doute d'autres... d'autres nationalités. Mais pour les... pour les nôtres, c'était principalement marocain, à part ce Sénégalais, qui a obtenu d'ailleurs un sort différent de celui de nos... de nos Marocains. Donc nous avons fait... nous avons reçu individuellement au cabinet, constituer leurs dossiers, et défendus, là aussi collectivement, dans le cadre de l'IDE... devant le tribunal administratif et... et donc nous avons gagné, à part pour ce... Sénégalais, nous avons gagné sur la base des accords euro-méditerranéens, où là on nous a dit, « *Effectivement, on ne peut pas... servir de prestations de montant équi... de montants différents pour un service équivalent* ».

Le juge administratif... n'est pas allé jusqu'à dire « *Arriérage sur les quatre ans passés* », mais a dit malgré tout, « *Décristallisation pour l'avenir* ». Donc, ce qui signifie que, à compter de la requête, hein, par contre, à compter de la requête, donc ça a permis au moins aux anciens combattants d'avoir au moins ce petit

arriéré, à partir du moment où nous avons formé les... les... les demandes à l'administration, ce devait être en mai... 2010, de mémoire.

Alors, cette action judiciaire que nous avons... initiée sur Bordeaux, d'abord elle était très... circonscrite, 66 personnes ça ne représentait pas l'ensemble des personnes discriminées, loin s'en faut, puis c'était très local. C'était très local sur un plan national, mais il y a aussi beaucoup d'anciens combattants qui sont au pays. Et donc il fallait trouver un moyen de faire passer l'information... Nous ne pouvions pas saisir le tribunal administratif de Bordeaux pour tout le monde... alors nous avons imaginé concevoir ce livret d'informations, où... beh, il y avait la procédure à suivre, les organes à contacter, les démarches à effectuer, pour effectivement obtenir une... une décristallisation pour l'ensemble de ces anciens combattants.

Le souci, c'est que... à chaque avancée judiciaire, il y a une réplique législative, et que nous avons eu une loi de finance qui a mis une date butoir pour solliciter cette décristallisation au 31 décembre 2013.

Nous avons conçu... ce livret. Nous souhaitions, effectivement, une large diffusion. Alors dans les intentions... on nous suivait toujours, c'était... c'était un très beau projet que nous avions, des idéaux qui étaient... qui méritaient, effectivement, d'être encouragés, etc., mais, en définitive, il n'y a pas eu de... la diffusion que nous aurions souhaité.

### **Donc il y a eu un manque de volonté politique ?**

Il y a eu, oui, très clairement, un manque de volonté politique. Alors on est en période difficile, on va nous dire que la crise fait que... En même temps, vous savez, je crois que... toute cette énergie que nous... nous... nous dépensons pour défendre ces anciens combattants... aurait l'équivalent... parce que, faut pas se leurrer, ça représente plus qu'une poignée d'hommes, ce sont des personnes qui... qui... nécessairement, son extrêmement âgés, et..., je crois qu'à vouloir faire des économies de bouts de chandelles, on oublie les principes et un... un... une belle...



une belle décision, un bel engagement, aurait eu une valeur de réconciliation... bien plus importante que quelques économies de bouts de chandelles que... que... que nous faisons là.

**Y'a quelques années, y'a eu un... ministère de... l'immigration qui a été créé... sous le gouvernement Sarkozy. Je sais qu'à l'époque vous vous étiez fortement exprimée... dans ce contexte-là. Est-ce que vous pouvez un petit peu me dire ce que ça a pu changer à cette époque-là ? Et... aujourd'hui, où on en est ? Puisque ce ministère n'existe plus en tant que tel.**

Alors ce ministère, effectivement... c'est une sale période, hein. C'est une sale période, parce que... on se serait vraiment cru... voilà, à la... la... la période la plus... la plus infamante, je dirais, de notre histoire. Et on... on a eu très, très peur parce que... les mots ont un sens, les mots ont une importance. Et quand on crée comme ça un ministère de l'identité nationale, de l'immigration et de l'identité nationale, on sent bien que l'exclusion est... va de pair ! Et... ce ministère a eu une action très... très violente, très... très... oui, très violente, je crois qu'il y a pas d'autre mot, et... et l'étranger a véritablement était stigmatisé comme jamais.

Et malgré tout... même si nous n'avons plus de ministère de l'identité nationale, etc., je crois que... le mal est fait. Le mal est fait et continue à... à polluer cette... cette matière, continue à... à jeter le discrédit sur ces populations, enfin, en faire des boucs-émissaires, c'est... c'est... c'est un discours qui est ambient, qui est presque admis, y compris par nos juges, et ça c'est terrible parce que... on est obligé de se battre pour des évidences.

On est obligé de... de plaider des choses... un... un exemple... Vous avez une famille. Le couple n'est pas de même nationalité, et bien, vous avez des juges administratifs maintenant qui... qui en sont à dire, « *Bon beh d'accord, ils ne peuvent pas retourner dans le pays de monsieur, ils ne peuvent pas retourner dans le pays de madame* », puisque l'autre n'a pas la même nationalité, mais il... et, on nous l'écrit, « *Mais qu'ils aillent vivre ailleurs qu'en France ! Partout ailleurs, sauf en France !* ». C'est un

discours qui n'est pas compatible avec nos pratiques, on a l'article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, auquel la France... à laquelle la France a quand même adhéré, cette convention est... ça fait partie de nos principes de base... le droit à mener une vie familiale normale.

Quand on vous écrit ça, quand un juge vous écrit ça, sur la base de cet article ça... de cet article-là, dire, « *Oui, il y a l'article 8 de la CEDH, mais malgré tout, vous ne démontrez pas qu'il ne peut pas vivre ailleurs qu'en France* ». Enfin, « *Il ne peut pas vivre ailleurs qu'en France* ». Voilà. Peu importe son pays d'origine, peu importe... mais tout sauf chez nous ! C'est... c'est la politique de la patate chaude. Et quand vous voyez ce genre de... de motivation, beh, comment lutter. Enfin, je veux dire, c'est... on est très démunis face à... c'est... c'est même pas une argumentation, ça n'a plus rien de juridique, ça n'a plus rien de... de principe noble, élevé, juste posé, clair, respectueux des... des gens, non. Non, non. C'est... très particulier. Et ça je crois que je ça date de cette époque-là, de ce ministère et...

On a du mal à... à remettre les choses, à remonter la pente, vous savez. On descend très vite dans l'infamie et après pour remonter c'est très compliqué. Je reste évidemment engagé dans ces questions-là parce que... parce que... voilà, c'est... c'est... c'est moi, c'est mon... c'est ma fibre personnelle ça. Voilà... On va pas me changer, ce sont pas quelques petites mauvaises décisions qui vont me faire perdre le moral, il suffit d'une bonne décision et on repart, voilà, c'est... c'est comme ça. Et c'est surtout que c'est tellement fondamental, c'est tellement... le "vivre ensemble" est tellement... nécessaire et puis inéluctable, et puis indispensable, et, enfin, je veux dire, on n'est pas... on ne... on ne peut pas... vivre sans l'autre. Et on ne peut pas... se réfugier derrière des frontières qui... qui... qui... qui sont fictives, enfin c'est des choses qui sont impalpables, c'est des choses que l'on décrète, c'est quelque chose que j'ai du mal à... à accepter. C'est... un concept que je ne comprends pas, et que je ne comprendrai jamais je crois. Donc, oui, je continuerais à me battre pour que tout le monde vive dans des conditions le plus... le plus... les plus décentes, les plus... juste décentes. Ce ne sont pas les gens, vous savez, qui ont

des... des... des... une volonté de dépouiller, ou une volonté de... de tirer la couverture à soi, rien du tout, ce sont des gens qui demandent uniquement à vivre... comme tout le monde, le plus simplement possible, en famille, avoir accès au travail, pouvoir vivre dans des conditions sécurisées, des conditions... non pas de guerre civile, de famine ou autre. Je veux dire, y'a rien de... on ne peut pas leur jeter la pierre...

Si nous avions, nous, eu la malchance... d'être nait au mauvais endroit au mauvais moment... on serait dans leur situation. Enfin c'est quelque chose qui est tellement... c'est du bon sens, ça n'a rien de juridique, c'est du... du pur bon sens. Alors oui, je reste engagée, après je vous cache pas que les modes d'actions... j'essaie de les diversifier un petit peu, parce que je me rends compte... c'est compliqué d'être avocat. C'est compliqué, et à la fois c'est confortable, parce que on n'a pas de décision à prendre. J'en suis consciente. Mais c'est compliqué parce que... vous portez une cause, à laquelle vous croyez, et parfois pour des raisons qui vous échappent totalement, cette cause est perdue. Donc, nous n'avons pas le pouvoir de décision... Donc, il faut chercher le pouvoir de décision ailleurs. Hein. Donc, le monde judiciaire, c'est un mode de résolution... des injustices, mais, y'a d'autres... d'autres... vecteurs, pour y parvenir et... et je me dis que la politique est la plus noble des causes...

Voilà, moi c'est un truc, tout ce qui est frontière, liberté de circulation... c'est des choses qui... qui sont... qui sont... complètement inhérentes à ma personne. C'est quelque chose... Je suis très attachée à la liberté... et à la fraternité. Pas la liberté à tous crins mais, voilà, juste le respect de l'autre, et je ne conçois pas qu'on puisse... qu'on puisse fermer des frontières. Je ne comprends pas qu'on puisse fermer des portes... Voilà !